L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 JANVIER 1894.

INSTANTANÉ.

M. H. DAMIENS.

Médiocre par la taille—pas plus grand que vous et moi, mais d'une habileté rare d'un zèle exceptionnel — l'exactitude d'un chiffre, la régularité d'un pendule—toujours le premier installé à son poste ; toujours le dernier à le quitter—une tenue de livres impeccable ; une probité à toute épreuve—sans cesse le sourire sur les lèvres ; d'une prévenance qui ne faiblit jamais—toujours un mot aimable à dire aux patrons ou aux habitués de l'institution ; jamais une réflexion maligne devant eux ou derrière eux—connaissant tout le monde et sachant ce qu'il faut dire à chacun—d'une constante égalité d'humeur ; toujours à la porte et ne sortant jamais de ses gonds.

Si affable, si gracieux, que c'est à donner envie d'aller prendre sa place au contrôle, rien que pour avoir le plaisir de causer un instant avec lui—Valant à lui tout seul toute une direction et faisait tout seul toute une première ténor.—Tel est M. Damiens, le modèle des contrôleurs, et une des pierres fondamentales du théâtre de la rue Bourbon.

THEATRE DE L'OPERA.

Deux jolies représentations, dimanche dernier—En matinée, "l'Africaine", de Meyerbeer, avec MM. Devilliers dans le rôle de Vasco (nous avons été privé du plaisir de l'entendre), mais il a, nous a-t-on dit, prouvé une fois de plus qu'il est un chanteur émérite. Nous le croyons. Il a fourni, en Italie, une brillante carrière et, quoi qu'on en dise, c'est encore là qu'on va trouver les vrais chanteurs, ceux qui savent vraiment dire et manier la voix comme un instrument.

Nous en dirons autant de M. Devries qui a fait, comme d'ordinaire, un brillant Nélusko. Il n'y a qu'à le louer de son "Tourez au nord," et de sa terrible chanson "d'Adamastor."

Quelle charmante voix que celle de Mme Tylda ! Toujours fraîche, toujours égale, d'un bout à l'autre de l'échelle vocale. Jamais de cris ; elle ne donne que ce qu'elle a et elle a raison. C'est une excellente Sélika, justement parce qu'elle ne force jamais la note et qu'elle n'altère jamais la pureté de son organe, en le forçant.

Les autres rôles ont été fort bien remplis, et le public n'a vraiment pas à se plaindre de cette matinée de gala.

Nous n'en dirons pas précisément autant de la représentation du soir, "Le Jour et la Nuit," qui se donnait au bénéfice de M. Jouanne. Quel dommage que cet artiste qui est de taille à jouer la haute, la véritable comédie, en soit réduit ici à jouer les rôles ridicules d'opérette. Il a un talent plus rare qu'on ne le croit, au théâtre, celui de dire, dont on ne lui sait pas assez gré—infortune que, du reste, il partage avec M. Devriès, le meilleur diseur de nos artistes—bientôt que nous possédions dans notre troupe chantante.

Très drôlement enlevés par M. Jouanne, les couplets du Parasol, etc. M. Jouanne charge beaucoup ; cela est vrai. Rien de plus naturel, puisque, par elle-même, l'opérette n'est qu'une charge ; mais chacune de ses plaisanteries est placée fort à propos, et inspirée par la situation ; ce qui en fait tout le prix.

Quelques-uns des autres rôles ont été assez bien tenus ; mais, en général, les artistes ne savaient pas assez bien leurs rôles. Puis, fant-il le dire ? Le personnel de la troupe actuelle ne contient guère les éléments nécessaires à une convenable exécution de l'opérette. C'est un genre de spectacle auquel il faut renoncer, cette année.

Jolie représentation, hier soir. Beaucoup de monde, beaucoup plus assurément que nous ne nous y attendions—un lundi, le plus mauvais jour de la semaine. Corbeille convenablement garnie ; parterre presque rempli. On dirait vraiment que le public éprouve un certain remords d'avoir déserté à tort le théâtre de la rue Bourbon.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la façon dont Mlle Mary interprète le rôle de Manon ; elle y a été comme toujours, charmante.

M. Merly, le bédéciaire, s'est surpassé en cette circonstance. Il a, du reste, été fort bien accueilli ; on l'a rappelé, on l'a acclamé après sa mélodie du Rêve, qu'il dit avec beaucoup d'habileté et de sentiment, à "mezzo voce." Il a été présenté nous avons combien de bouquets, de palmes, de cadeaux—une véritable pluie de boîtes qui renfermaient des présents de valeur. Nous voyons avec plaisir que la mode revient de ces cadeaux qui entretiennent les bons rapports entre les artistes et le parterre—mode qui, jadis, avait de si étonnants résultats. C'était pour les chanteurs, pour les acteurs un si puissant aiguillon. Il fallait voir de quelle généreuse émulation ils étaient inspirés, aux approches des bénéfices. C'était à Mercobertrait la plus belle timbale. Est-ce que ces heureux temps ne reviendront plus ?

Demain soir, mercredi, bénéfice de M. Damiens, le contrôleur du théâtre : première représentation "Les Pêcheurs de Perles," opéra-bouffe en 3 actes, inconnu à la Nouvelle-Orléans. C'est un des chefs-d'œuvre du regretté Bizet, le digne pendant de "Carmen."

On nous dit beaucoup de bien de la mise en scène, qui est l'œuvre de M. Florentin.

En outre des "Pêcheurs de Perles," il y aura un intermède musical, dont nous donnerons le programme complet :

1. Air de l'Ivresse—La Jolie fille de Perth ; Bizet—M. Gardoni.
2. Le Cheval de Bronze, Auber—Mlle Legion.
3. Le Papillon, Irène Berger—M. Soubeyran.
4. Les Prunes, Triolet, Alp. Daudet—M. Félix Constance.
5. La Calesera, Yradies—Mlle Tylda, (de l'Opéra.)
6. Air du Siège de Corinthe, Rossini—M. Devriès.
7. La Mandoline, Parish Alvars—Mlle Isabelle Bressler.

Nous reviendrons demain sur cet intéressant sujet, mais le devons, dès aujourd'hui, publier le tableau du prix spécial des places pour cette représentation :

Baignoires, loges découvertes, loges grillées, $6 00 ; loges d'amphithéâtre, $4 00 ; parquets, $1.50 ; secondes, 50 cents.

Samedi, représentation au bénéfice de M. Soubeyran, notre sympathique premier ténor, première, cette année, de "Guillaume Tell", avec MM. Soubeyran dans le rôle d'Arnold et M. Devriès, dans celui de Guillaume Tell. Les autres rôles seront remplis par MM. Gardoni et Mlle Bloch, *etc.*

THEATRE ST-CHARLES.

Dimanche soir, a eu lieu, avec un grand succès, la première représentation de "McCarthy's Mishap", M. Barney Ferguson dont on connait le talent vaut attiré la foule.

Il y a été très amusant, très drôle ; il a provoqué bien des éclats de rire.

Hier soir, même succès. Voilà une très belle semaine qui commence pour ce théâtre aimé du public.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

"Dakota" et Roland Reed, voilà le grand succès du moment à l'Académie de Musique. Le sujet de la comédie est fort attrayant. Il y a spécimens. Il s'agit d'un cas assez scabreux de divorce. M. Roland Reed, qui aborde un genre nouveau, s'y est élevé à son niveau ordinaire ; il a fait sensation.

Il n'a jamais été plus applaudi, ici, que dimanche soir.

Bientôt l'apparition à ce même théâtre de Mlle Clara Morris, une des plus brillantes étoiles de la scène américaine.

GRAND OPERA HOUSE.

A Mlle Rhéa a succédé au Grand théâtre de la rue Canal, M. Stewart Robson, avec la célèbre "Comédie des Erreurs," (Comedy of Errors) "les deux Sosies," de Shakespeare.

M. Robson y remplit le principal emploi, et il y a obtenu un immense succès. Il est d'ailleurs fort connu ici, fort estimé, fort applaudi. Hier soir encore, il y avait foule au Grand Opera House. Il en sera de même toute la semaine qui ne fait que commencer.

Pas un gros mot, mais un grand, un mot de vingt-sept lettres

Il appartient à la langue allemande, constamment de fait, sert à désigner l'association professionnelle des maîtres ramoneurs.

Attention !

Schornsteinfegermeisterswerfgnoococcoseshaft.

C'est le cas de s'écrier : Ouf !

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crême de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédien la falsifiant.
40 ANS D'ÉPREUVE.

Club de la Démocratie Française.

Concert et Bal.

C'est décidément jeudi, 1er février, qu'a lieu le concert par invitations que donne le Club de la Démocratie Française, avec le concours des artistes de l'Opéra.

Nous n'avons pas encore le programme, nous espérons pouvoir le publier dès demain mercredi. Mais nous pouvons affirmer d'avance qu'il sera très attrayant. La soirée musicale, très brillante, sera suivie d'un bal qui ne le sera pas moins.

A demain pour les détails.

Retour.

M. et Mme Charles Monnot, de retour à la Nouvelle-Orléans de leur voyage de noce, seront heureux de recevoir leurs amis.

Ils ont, provisoirement, pris des appartements rue Toulouse, 68 : ceux qu'ils avaient retenus à l'hôtel Royal ne pouvant leur être livrés avant quelques jours.

Grande a été la joie de leurs parents de les revoir, bien que leur absence ne fut pas longue. Sans un deuil survenu récemment dans la famille de la nouvelle épousée, comme nous l'avons dit, c'eût été un bonheur pour M. et Mme A. L. Monnot de fêter à l'occasion de son mariage, leur fils si tendrement aimé, et qui, toujours, s'en montra digne.

Les nouveaux conjoints en quittant la ville iront s'établir à Jeannerette où demeurent M. et Mme A. L. Monnot, M. M. et Mme W. C. Hudson, les proches parents du jeune homme.

L'avenir, vraiment, se montre sous son plus riant aspect, sous ses plus chatoyantes couleurs, à cet heureux couple qui goûtera les douceurs d'une existence idéale, façonnée par un père, une mère, un grand-père, une grand-mère, une famille charmante enfin, dont la bonté et la distinction sont proverbiales.

LA FILLE DE VAILLANT.

Du Gaulois :

Me Labori a vu Vaillant dimanche, et lui a exposé les projets de la duchesse d'Uzès, projets dont il n'avait pu lui donner que l'esquisse dans sa visite de jeudi.

En même temps il lui faisait connaître diverses propositions qui s'étaient produites au sujet de l'enfant, et il lui a communiqué notamment une lettre de M. Heyts, fabricant de meubles et de billards, ami de Vaillant.

Par cette lettre, M. Heyts exprime le désir de prendre chez lui la fille de Vaillant et de l'élever comme ses propres enfants.

Vaillant s'est montré très touché de cette communication, et a aussitôt déclaré à son avocat qu'il était disposé à confier sa fille à M. Heytz.

—Mais a-t-il ajouté, cela n'écarte nullement l'intervention généreuse de la duchesse d'Uzès qui pourra, si elle le juge à propos, remettre à M. Heytz les fonds nécessaires à l'éducation de ma fille, à son apprentissage, voire, plus tard, à son établissement.

Cette réponse, très nette, devait nécessairement être rapportée aussitôt à Mme la duchesse d'Uzès, et c'est ce que fit M. Arthur Meyer.

—Je ne retire rien des propositions que j'ai faites, a répondu la duchesse d'Uzès.

"Qu'elle soit remise à la direction d'un conseil de famille ou à la surveillance d'un ami de Vaillant, pourvu qu'il soit digne de l'exercer, la fille de Vaillant trouvera toujours auprès de moi l'appui maternel qu'on jugera nécessaire. Le but que j'ai poursuivi est bien simple ; je désire que jamais l'enfant irresponsable ne puisse invoquer contre la société l'argument dont s'est servi son père, et qui, d'ailleurs, ne justifie nullement son attentat."

Comme on le voit, il ne s'agissait plus que de savoir ce que pourrait dire et faire M. Heytz.

Me Labori avait prié M. Heytz de venir le voir avant dîner. A six heures, M. Heytz se présentait chez l'avocat de Vaillant. Me Labori lui dit que Vaillant acceptait avec empressement ses offres, qu'il en avait été vivement touché et qu'en même temps il désirait connaître celles qu'il avait à faire à la duchesse d'Uzès.

M. Heytz s'est montré heureux et pressé de faire de la confiance de Vaillant. Quant au second point, après avoir réfléchi un instant, il a répondu à toutes les questions de Me Labori, qu'il comprenait que Vaillant acceptât les offres de la duchesse d'Uzès, mais qu'il ne pouvait juger la question au même point de vue ; qu'à la vérité il n'était pas riche, et que cependant il n'était pas assez pauvre pour redouter un enfant de plus à sa table.

Quant à Mme la duchesse d'Uzès, s'il ne pouvait accepter, pour ces motifs, ses offres généreuses, elle pouvait, de son côté, le jour qui lui conviendrait, assurer une somme à l'enfant de Vaillant, pour son établissement.

Ainsi voilà une affaire terminée, ou du moins subordonnée aux circonstances qui règleront également la situation de l'enfant. On sait, en effet, que, même gracié, Vaillant condamné reste privé de la puissance paternelle.

—Une petite statistique fort instructive. On compte en France : 8,935 notaires, 5,139 huissiers ; 4,061 avocats et 2,723 avoués. Ce qui tendrait à prouver que le papier timbré n'est pas une mauvaise affaire pour tout le monde. Malheureusement, on ne peut pas dire que, quand la chicane va, tout va.

On trouve encore dans notre beau pays : 2,700 vétérinaires, 3,127 architectes, 1,436 banquiers, 1,321 bijoutiers dont, détail qui a son importance, 507 en faux ; 3,694 horlogers, 3,557 coiffeurs — ce qui, de moins depuis que M. Chauvin fait partie de la Chambre ; — 4,414 modistes—les dames ne se refusent rien ; 12,218 bouchers au détail, 50,587 boulangers, 8,742 charcutiers, 3,521 pâtissiers, 1,558 confiseurs, 66,736 épiciers, 75,566 meuniers et minotiers, 20,950 marchands forains et 48,000 débitants de boissons.

Détail piquant : c'est à Marseille qu'il y a le plus d'avocats. On y parle beaucoup. En revanche, on boit bien dans le Nord, et il y a le plus de musétroquets. Bon, il y a Lille ! Ils font bien que la langue fonctionne. Rappelez-vous la fable d'Esope.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 19,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de Commerce, rue de Chartres, côté de la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St Charles entre Commerce et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 2e me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150 de profondeur entre lignes parallèles, ainsi bâgé par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé par devant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150 de profondeur entre lignes parallèles, ainsi bâgé par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé par devant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

3° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 120' de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contigue à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 189 , Bureau des Hypothèques, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1844, Bureau des Hypothèques, Livre 123, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benj min T. Chaste, notaire public, enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Hypothèques, Livre 147, folio 426.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 18 janv—16,23—fév 1,8,1894

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 30 Janvier 1894— Indications pour la Louisiane—Temps : beau, vents du nord-ouest, devenant variables.

Température du 29 janvier 1894. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	52	10
Midi.....	54	11
3 P. M.....	58	13
6 P. M.....	54	11

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages—Frederick Louis Knieper à Valentine C. Wormann ; Robert B. Parker à Maud Moy ; John Licks, Jr, à Antoinette Dano ; Louis Prechter à Mary Sanzina ; Albert Joseph Marion à Martha Grace Wilkie ; Thomas C. Nicholls à Louise Martin ; John R. Goller à Julia Ford ; August Wm Fiske à Anna D. Kopp.

Naissances—Elmer Thomas R. Griffin, une fille ; John Galser, un garçon ; John F. Reuter, un garçon ; James E. Ketchum, une fille ; John Lipps, un garçon ; Joseph Aiple, un garçon ; John Rivas, un garçon ; Stephan L. Drawes, une fille.

Décès—M. W. A. Morris, 27 ans, 84 rue Race ; Harry Hoggett, 4 ans, coin Villeré et Desaix ; Fanny Hirsch, 86 ans, 385 rue Bourgogne ; Wm Wade, 21 mois, 156 rue Arabella ; Lucien Boucher, 3 ans, rue Chartres entre Pontalba et Alexander ; Mary C. Bolliger, 6 ans, 486 rue Dumaine ; Dird Williams 5 ans 447 rue Franç is ; Vve Rosalie Maurer, 82 ans, 674 rue St Thomas ; Adeline Mayer, 53 ans, 246 rue Sud Remparts ; Elizabeth Margaret O'Reilly, 60 ans, 250 rue Lafayette ; James Paul, 6 ans rue Thalweg ; Sarah Lewis, 60 ans, coin Julie et Remparts.

Ventes Inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

A. Tarranova et femme à P. Tarranova, une portion de terre bornée par la promenade Carondelet, les rues Claiborne, St Pierre et Robertson, $1,200 comptant.

J. Enninger à Frank Zengel, un filet borné par les rues Gayoso, Thalie, Melpomène et Saliedo, $10 compant.

J. Hart et al. à Mlle L. Knight, deux terrains bornés par les rues Prenière, Magazine, Camp et Philip, $6,500—$1,300 comptant.

J. H. Lang à D. Negrotto, Jr., un filet de terre borné par les rues Burthe, Deuxième, Pine et Broadway, $2,500, à terme.

E. Bruning à J. J. Schaeffer, deux terrains bornés par l'avenue Louisiana, les rues St-André, St-David et Toledano, $1,000, à terme.

Mme R. B. Tonglet à Mme L. Fleischsing, Jr., portion de terre bornée par les rues Broad, White, Dumaine et St Philippe, $500 comptant.

H. Wilke to G. Messwer, un terrain borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, $1,200—$400 comptant.

G. Gambera au Rév F. Janssens, un terrain borné par les rues Royale, St-Philippe, Bourbon et Ursulines, $3,900—$2,950 comptant.

Mme H. Ringrose à A. Cassard, un terrain borné par les rues Bourgogne, Canal, Douane et Danphine, $6,000 comptant.

Mutual Loan and Building Company à Mme A. Boyatt, deux terrains bornés par les rues Dryades, Upperline, Remparts et Robert, $2,700 à termes.

E. Dore et al. à Mme A. Fisher, un terrain borné par les rues Colisée, Perrier, Arabella et Nashville, $1,500—$800 comptant.

Mme M. A. Heatherton à Mlle S. A. Cotton, un terrain borné par les rues Cadix, Constance, Léna et Laurel, $1,200 comptant.

Cour Civile de District.

C. Feahney contre C. O. Wilcox pour $342 54.

A. B. Griswold & Cie contre W. H. Moise pour $155. 54.

Wogan & Cie contre H. E. Chambers pour $300.

Cour Criminelle.

Le juge Ferguson a remis indéfiniment, par suite de l'absence de M. Lionel Adams, l'affaire de L. C. Will accusé de violation de la loi du dimanche.

Dans l'affaire des deux Barry, accusés de complicité dans les détournements de la cour de recorder, une ordonnance de non-lieu a été rendue, le grand jury ayant porté contre eux de nouvelles accusations qui annulent celles qui avaient été portées précédemment.

Une Dose Excessive de Morphine.

Un jeune homme du nom de Pat. Marfin, est mort dimanche des suites d'une dose excessive de morphine qui lui a été injectée par une autre personne, un nommé J. Burke.

Samedi soir, après avoir reçu son salaire pour la semaine, Marfin donna à sa sœur une partie de son argent et alla dans le voisinage rendre visite à une personne de ses amies.

En sortant de chez elle il a rencontré Burke et tous deux se sont rendus dans le bas de la ville.

Vers une heure du matin, comme ils retournaient dans les districts supérieurs, ils ont fait la rencontre de l'officier Buckley, un beau-frère de Marfin.

Les deux hommes après lui avoir dit bonsoir, ont continué leur chemin et se sont arrêtés dans le café de S. Maufrey, coin Tchoupitoulas et Erato. Ils sont entrés dans un appartement de derrière où Burke a tiré de sa poche une fiole de morphine, et s'en est injecté une dose, en présence de plusieurs autres personnes qui déclarèrent avoir entendu Marfin demander à son compagnon de lui faire aussi une injection. Après l'injection, Marfin s'est endormi, et Burke est parti, tandis que le propriétaire de l'établissement s'est rendu dans la salle de devant où il s'est lui aussi livré au sommeil. A son réveil, il a été tout étonné de trouver Marfin mourant.

Il a appelé aussitôt une voiture d'ambulance et a prévenu les parents qui avant l'arrivée des étudiants ont transporté chez eux le malade qui n'a pas tardé à expirer. Les nègres et le propriétaire du café ont été arrêtés comme témoins et le coroner a pratiqué l'autopsie du cadavre.

L'estomac a été retiré et envoyé au laboratoire municipal où son contenu sera analysé par M. Metz. Burke a déjà purgé plusieurs condamnations au pénitencier. On pense que c'est lui qui a donné à Donelan, un des assassins du caporal Fitzgerald la morphine avec laquelle il s'est suicidé.

Il n'est constitué prisonnier hier matin. Il déclare que la dose injectée à Marfin était beaucoup moins forte que celle qu'il s'était lui-même injecté et que celles qu'il avait l'habitude d'administrer à Marfin. Il attribue sa mort à une cause naturelle.

Le Canal Socola.

Les ingénieurs d'Etat viennent de faire une tournée d'inspection dans la région traversée par le canal Socola, et ils ont acquis la certitude que les travaux d'améliorations sont presque terminés.

Les vannes qui ont été fermées pendant plusieurs mois pour faciliter les travaux en question, vont être ouvertes de nouveau et le canal sera livré à la navigation.

La construction de nouvelles vannes avait été rendue nécessaire par le fait que tous les ans il se produisait un affaissement des digues dans leur voisinage et que les ingénieurs avaient déclaré que très prochainement les vannes tomberaient dans le fleuve si elles n'étaient pas construites plus avant dans les terres.

L'ouverture du canal sera surtout très appréciée par les capitaines des longues qui font le transport des huitres,

"The Atlanteans."

Ce sont toujours les Atlanteans qui ouvrent la série des fêtes du Carnaval. Leur bal et leurs tableaux sont donnés généralement huit jours avant le Mardi-Gras, aussi est-ce ce soir que, conformément à l'usage établi, la convoquent leurs amis à aller admirer à l'Opéra Français les merveilles préparées de longue main et à grands frais à leur intention.

On annonce une série de tableaux magnifiques.

Le lever du rideau aura lieu à 8 heures.

Après les tableaux il y aura un grand bal.

Arrestation d'un marchand de billets.

Le sergent Roux a arrêté hier matin au No 78 de la rue St-Bernard un marchand de billets de loterie du nom de E Ransom, et un autre nommé A. Jacobs au No 17 de la rue des Français.

Knights of Joy.

Les "Chevaliers de la Joie" donneront un grand bal paré et travesti, au Washington Artillery Hall, Samedi prochain, 3 février. Nous remercions le club de sa gracieuse invitation.

Mme J. H. Horsnyder, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit :

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats."—Mme. Sidney Carr, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. Arnett, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie, Lowell, Mass.

Arrestation.

Le capitaine Barrett a arrêté hier matin à son arrivée par le steamboat State of Missouri qui fait le service entre Cincinnati et la Nouvelle-Orléans, une femme du nom de Nina Marshall qui est paraît-il une aventurière de la plus belle eau. Elle a opéré il y a quelques années à St-Louis, où en arrivant dans cette ville elle avait ouvert une maison publique qui fut fréquentée par des jeunes gens de la meilleure société. Cette maison ayant fini par attirer l'attention, Nina Marshall en fit le rendez-vous des sportsmen.

Souvent des accusations de vol et d'abus de confiance furent portées contre cette femme, mais chaque fois les amendes auxquelles elle fut condamnée furent immédiatement payées, car elle avait une grande influence auprès de la police et des politiciens. Elle finit par changer son nom en celui de Nina Marshall et sont tous frères. Beaucoup de mineurs se promènent dans les rues de Mansfield, mais ils n'ont pas de mener et ne paraissent pas très déterminés.

La vue des députés shérifs les met en fureur, et s'ils n'étaient pas armés, ils leur feraient assurément un mauvais parti.

La paix règne dans tout le district, mais elle n'est due qu'à la présence des représentants de la loi, dont on augmente sans cesse le nombre.

Les bruits les plus alarmants sont mis en circulation ; on prétend que les bois sont plaine de Slaves et de Belges qui sont prêts à sortir de leur cachette pour se ruer sur les députés shérifs.

Les mineurs tiennent un mass meeting dans le village de Mansfield et les directeurs des mines se tiennent en constant de ce qui s'y passe.

Une autre dépêche dit que plusieurs mineurs se sont présentés chez un armurier pour se procurer des armes, mais qu'elles leur ont été refusées et qu'ils ont menacé de démolir la boutique. Les représentants de la loi ont opéré jusqu'ici 50 arrestations et ils ont le contrôle de la situation, leur attitude déterminée en ayant imposé aux mineurs turbulents.

Assassiné.

Une dépêche de San Antonio dit qu'un nommé H. W. Carew a été assassiné par des bandits que l'on croit être les restes de la bande de Santa Perez M. Carew faisait un voyage d'agrément et il avait à peine traversé la frontière qu'il a été attaqué et tué. La trace des bandits a été suivie jusqu'à la rive du Rio Grande.

On annonce aussi de Durango que les bandits ne restent pas inactifs. Ils ont attaqué des mineurs qui transportaient à dos de mule du mineral d'argent. L'attaque a eu lieu dans la sierra Madre, et le chef des gardes a été tué. Les autres gardes effrayés ont pris la fuite, abandonnant leurs mulets avec leur précieux chargement, dont les bandits ont pris possession. Ils se sont ensuite réfugiés dans les montagnes, mais on a envoyé des troupes à leur poursuite.

Une Famille Assassinée.

29 janvier—On écrit de Burbank Ohio., qu'un nommé H. Soures, qui avait gagné une grosse somme dans la bataille Corbett-Mitchell, a été assassiné ainsi que tous les membres de sa famille avec laquelle il était allé vivre en Floride, il y a deux mois.

Incendie.

29 janvier—Un incendie qui a causé $70,000 de dégâts a éclaté ce matin à St-Louis. L'immeuble détruit est celui qui était occupé par MM. Oellers et Cie, marchands de cuirs en gros.

BULLETIN Télégraphique.

FRANCE.

A la Chambre des Députés.

Les socialistes viennent de se livrer à la Chambre à des démonstrations qui ont obligé le président Dupuy à suspendre la séance.

Pendant l'interpellation au sujet des récentes arrestations d'anarchistes, M. Chaudery, fils du journaliste que les communards arrêtèrent en prison en 1871, étant monté à la tribune pour protester contre l'audace des partisans de la commune qui comme M. Clovis Hugues osent poser comme des champions de la liberté individuelle.

Ces paroles ont produit une sensation dans les rangs anarchistes et il s'en est suivi une scène indescriptible.

Au milieu du tumulte, le cri de : "Vive la Commune !" a été poussé et le président a rappelé l'assemblée à l'ordre. De toute sa voix, il a crié : "Je demande la rétractation de ces paroles. C'est un cri odieux et je ne permettrai pas qu'il soit poussé à la Chambre."

Des applaudissements ont couvert ces paroles, mais les communistes ont crié de plus belle ; "Vive la Commune." M. Dupuy, malgré ses efforts, a été impuissant à mettre fin à cette démonstration. Enfin l'ordre a été rétabli, et M. Thivrier, le député de Montluçon a paru à la tribune. Il s'est exprimé en ces termes : "Mes amis et moi, nous avons crié "Vive la Commune." En présence des infamies qui viennent d'être prononcées, j'ai le droit de dire que je ne suis pas comme Auvergnat, qui change d'opinion. Je maintiens tout ce que j'ai dit."

Cette audace a fait naître un sentiment de dégoût à la Chambre, et l'orateur a été entouré par ses partisans.

Le cri de "vive la Commune" a été répété et les huissiers de la Chambre ont voté la censure, et l'exclusion temporaire de M. Thivrier. Jaurès et les autres socialistes se sont alors pressés autour de lui et lui ont serré la main, criant une fois encore : "Vive la Commune !"

Le président a alors demandé à M. Thivrier de se retirer, mais il a répondu : "Je refuse de sortir ; je ne céderai qu'à la force."

Le président s'est vu dans l'obligation de suspendre la séance.

Les journaux de Londres disent qu'il est à craindre que les socialistes français n'aient donné l'exemple du tumulte organisé et prémédité. De là, disent-ils, aux bagarres dans la rue et aux barricades, il n'y a pas loin. Les socialistes se plaignaient que la Chambre confondit le socialisme avec l'anarchisme. Leur conduite à la Chambre est une bonne excuse pour l'erreur du ministère.

Au Brésil.

On annonce que l'entretien entre les commandants des navires des différentes puissances représentées dans la baie de Rio, au sujet de l'attitude à prendre à la suite de l'attaque de navires marchands américains par les rebelles n'a pas abouti, on plutot qu'on a décidé de conserver la même attitude, c'est à dire de ne pas garantir la protection aux navires marchands qui rest ront dans la trajectoire des boulets pendant le bombardement.

La barque américaine Agate a reçu un boulet lancé par un des canons du Trajano, et le capitaine a porté plainte à l'amiral Benham, qui lui a répondu que les navires américains protégeraient les capitaines des navires marchands contre la saisie de leurs marchandises, pendant le déchargement de celles-ci, mais qu'ils n'auraient aucune protection contre les boulets tant qu'ils persisteraient à se placer dans la ligne de tir des belligérents.

On dit cependant que l'on a prié l'amiral Gama de vouloir bien interdir à ses navires de tirer sur les navires marchands.

On ajoute à Rio une grande importance au fait que l'on refuse de sévir contre les révolutionnaires.

On dit qu'il faut que les reconnaitre comme belligérents ou les empêcher de tirer sur les navires neutres.

On dit que le navire Argentina, qui apportait des munitions à Peixoto, a sombré.

L'épidémie de fièvre jaune fait des progrès ; elle a fait 25 victimes en un jour.

29 janvier—Une dépêche de Washington dit que le ministre des Etats-Unis au Brésil est depuis quelques jours en communication avec le département d'Etat, et que le ministre de la marine a reçu d'importantes dépêches de l'amiral Benham. On ignore la teneur de celles-ci, mais on pense qu'elles confirment les bruits qui ont été mis en circulation au sujet d'un règlement amical du différend.

Les Mineurs.

29 janvier—Une dépêche de Woodville, Pie, dit que les Armstrong Coal and Iron Works de cette ville ont fait jeter de l'attaque des mineurs et que ceux ci ont placardé des affiches dans lesquel les ils donnent avis que si ceux qui travaillent encore dans les mines n'en sortent pas, le feu sera mis aux galeries et les mules seront tuées. Les directeurs de la compagnie ont fait immédiatement mettre en sûreté toutes les mules qui n'étaient pas strictement nécessaires pour les travaux, et ils ont fait prévenir le shérif, qui s'est rendu immédiatement sur les lieux en compagnie de ses députés.

Ceux-ci ont monté la garde autour des puits de mine. Leur présence en a imposé aux manifestants qui sont montés sur les collines et se sont dirigés vers Mansfield.

Grièvement blessé, il s'adressa aux lumières du docteur Charcot qui le soigna, à Paris, pendant un an et le sauva, tout en lui disant que le maximum de vie sur lequel il pouvait dès lors compter ne dépasserait pas dix ans.

Le cœur Alexandre III vient d'annoncer à la famille du défunt qu'il se ferait représenter aux obsèques par un membre de la famille impériale.

Vol.

H. Woods, un serewman de couleur qui habite au No 834 de la rue Liberté, a été victime dimanche soir d'un vol de $134. Il passait sur le pont qui traverse le Nouveau Bassin à son intersection avec la rue Liberté, lorsqu'il a été interpellé par trois nègres qui lui ont demandé une allumette. Au moment où il mettait la main à la poche pour prendre une allumette, l'un des trois individus l'a saisi par derrière et maintenu, tandis que les deux autres fouillaient ses poches.

La police a été immédiatement prévenue et les agents qui ont retourné sur les lieux en compagnie du nègre ont trouvé sur le pont des pièces de monnaie et $11 en billets que les voleurs dans leurs hâte de prendre la fuite avaient laissé tomber. Woods dit qu'il est foreman d'une équipe de screwmen et que l'argent qui lui a été volé appartenait à ses hommes.

Electrical Society.

Les membres de cette société se sont réunis hier soir à 8 heures, pour la première fois dans leur local situé au No 37 de la rue Union. Les appartements sont richement meublés, et hier soir ils étaient brillamment illuminés.

Le président, M. Brown Ayres, a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé le but de la fondation de la société. Il a demandé aux membres de seconder ses efforts dans l'intérêt de l'association et leur a conseillé de faire donation de livres pour organiser une bibliothèque.

75 membres assistaient à cette session qui s'est terminée autour d'un punch et autres rafraîchissements.

Le premier meeting régulier aura lieu vendredi prochain.

MORT D'UN MILLIARDAIRE RUSSE.

On annonce, de Sébastopol, la mort du général-major Serge Ivanovitch de Maltseff, le plus riche propriétaire foncier en Russie. Il était, en effet, propriétaire de vingt-neuf mines dont quinze avaient une grande importance et qui occupaient cinquante-cinq mille ouvriers.

Ses propriétés foncières dépassaient deux cent mille *desyatines*;

Il avait été victime, en 1887, d'un terrible accident. Ses chevaux s'étant emballés, la voiture fut brisée et il fut traîné sur un long parcours.

Grièvement blessé, il s'adressa aux lumières du docte